

**Rapport historique et médical de la maladie qui a régné ce printemps [sic] 1810, dans le quartier de la Valentine, territoire de Marseille : fait à la Société de médecine de cette ville, au nom d'une Commission spéciale, chargée de l'examen de la maladie / par M. Fodéré.**

### **Contributors**

Fodéré, F. E. 1764-1835.  
Royal College of Surgeons of England

### **Publication/Creation**

Marseille : De l'impr. de Joseph-François Achard, 1810.

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/dy95jqqx>

### **Provider**

Royal College of Surgeons

### **License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

# R A P P O R T

HISTORIQUE ET MÉDICAL.

*DE la maladie qui a régné ce printemps  
1810, dans le quartier de la VALENTINE,  
territoire de Marseille, fait à la SOCIÉTÉ  
DE MÉDECINE de cette ville, au nom d'une  
Commission spéciale, chargée de l'exa-  
men de la maladie,*

Par M. FODÉRÉ, Secrétaire-général de  
la Société.

---

A M A R S E I L L E,

De l'Imprimerie de Joseph-François ACHARD.

---

M. D C C C. X.

# REPORT

OF THE

COMMISSIONERS OF THE

LAND OFFICE

IN RESPONSE TO A

RESOLUTION OF THE

HOUSE OF REPRESENTATIVES

PASSED MAY 10, 1854

AND

CONFIRMED BY THE

SENATE

ON MAY 15, 1854

AND

REPORTED TO THE

HOUSE OF REPRESENTATIVES

ON MAY 15, 1854

BY

JOHN C. CALHOUN

---

A MONSIEUR  
LE COMTE THIBAUDEAU,  
CONSEILLER-D'ÉTAT,

PRÉFET DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE,

COMMANDANT DE LA LÉGION D'HONNEUR, etc.

MONSIEUR LE COMTE,

*LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE MARSEILLE,  
à laquelle vous avez bien voulu appartenir,  
en qualité de Membre honoraire, s'empresse  
de venir vous témoigner sa joie de votre  
heureux retour, en vous faisant hommage*

*d'un écrit, qui, sans doute, par sa nature, est bien au dessous de votre mérite personnel et du rang que vous occupez, et qui, néanmoins, par des circonstances particulières, semble autorisé à ne paraître que sous vos auspices.*

*En effet, MONSIEUR, la maladie dont il s'agit dans ce mémoire, serait rentrée dans sa classe ordinaire, et aurait vraisemblablement causé moins d'alarmes, si le département avait joui de la présence de son premier administrateur !*

*C'est dire assez, pour exprimer combien sont nécessaires dans ces contrées les lumières et la clairvoyance d'un magistrat qui, déjà illustré par tant de travaux utiles, sait, d'une main ferme et vigoureuse tenir les rênes de l'autorité, tandis que d'une autre part, il répand sur les sciences, les arts, l'agriculture et le commerce, le fruit de ces idées libérales, sans lesquelles toutes les institutions humaines sont stationnaires et languissantes.*

*En vous priant, MONSIEUR LE COMTE, d'agréer ce faible témoignage de ses senti-*

*mens et de son respect, la SOCIÉTÉ DE  
MÉDECINE vous réitère l'assurance qu'elle  
mettra toujours sa gloire à vous seconder de  
tous ses moyens, dans vos vues étendues de  
sagesse et de bienfaisance pour l'intérêt  
de nos concitoyens.*

*AU NOM DE LA SOCIÉTÉ,*

**SEUX, Président.**

**F. E. FODÉRÉ, Secrétaire-général.**

*Marseille, le 5 mai 1810.*



Digitized by the Internet Archive  
in 2015

<https://archive.org/details/b22395325>

---

## EXTRAIT

DES Registres des Procès-Verbaux des  
séances de la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE de  
Marseille; Séance du 28 avril 1810.

*MONSIEUR FODÉRÉ, Rapporteur de la  
Commission pour la maladie du quartier  
de la VALENTINE, lit le Rapport suivant.*

MESSIEURS,

CEN'est pas toujours par leur importance,  
par leur rareté, par les phénomènes ex-  
traordinaires qu'elles présentent, ou par  
les difficultés qu'on éprouve dans leur trai-  
tement, que les maladies méritent de fixer  
toute l'attention des sociétés savantes; elles  
commandent encore cette attention, lors-  
qu'elles font une profonde impression sur  
l'esprit du peuple, surtout au voisinage des  
grandes villes, où les objets vont en grossis-  
sant à vue d'œil, et où la peur, née de  
l'ignorance du véritable état des choses,

devient bientôt le point central de toutes les affections.

Tel a été, pour Marseille, l'effet de la maladie qui nous occupe ; la frayeur était d'autant plus grande, que jusqu'au premier rapport de votre Commission, l'on ne savait quel nom donner à la maladie ; que l'on augmentait tous les jours, et de quartier en quartier, le nombre des malades et des morts, et que l'idée affreuse de la peste et de la fièvre jaune s'associait continuellement chez le vulgaire à celle de la maladie dont il était effrayé. Les gens de la campagne, qui viennent approvisionner la ville, rapportaient dans leurs villages ces bruits sinistres, et de proche en proche, il a été un instant où à plusieurs lieues à la ronde, Marseille a été considérée comme renfermant dans son sein la contagion.

En conséquence de ces bruits, les voyageurs suspendaient leur marche, et ceux qui étaient déjà dans la ville se tenaient prêts à en sortir ; les environs du village

de la Valentine étaient regardés comme infectés; les parens alarmés avaient retiré leurs enfans des pensionnats, et les mères, ceux qu'elles avaient en nourrice dans les campagnes circonvoisines; les citadins ne voulaient plus recevoir chez eux les blanchisseuses; tout rapport de commerce et d'industrie, avait cessé entre la ville et les villages présumés suspects !.... Vous n'êtes point surpris, Messieurs, de ces effets gigantesques d'une terreur panique : vous savez que c'est elle qui précipite la fuite des armées; qui livre à une mort réelle, ceux qui veulent échapper à une mort imaginaire; qui crée les spectres et les fantômes; qui nous persuade souvent d'avoir un mal que nous n'avons pas, et qui nous le produit ensuite.... Qu'ajouterai-je? sinon que, convaincus par l'expérience, du pouvoir inoui de la peur sur le cœur humain, nos pères lui avaient institué un culte, érigé des autels !....

Vous vous rappelez cependant, Messieurs, que plusieurs d'entre vous avaient déjà

eu occasion de signaler leur zèle, d'abord au mois d'août 1802, pour une fièvre ressemblant à la fièvre jaune, dont étaient atteints, même après la quarantaine, sept marins du vaisseau marchand américain *la Columbia*, venu de la Havane en cette ville; desquels six moururent, trois en ville, et trois au lazaret: en second lieu, au mois de juin 1804, dans une fièvre adinami-ataxique ( putride-maligne ) du quartier des Camoins, qui fut bien plus meurtrière que celle de la Valentine. Les lumières et la prudence des médecins firent que ces maladies ne dépassèrent pas les lieux où elles avaient pris naissance, que leur existence fut presque ignorée, et que les citadins ne purent en concevoir la plus légère terreur. Vous savez aussi, que depuis tant d'années que la guerre dure, la fièvre des camps, des prisons, etc. a été comme stationnaire dans nos hôpitaux, comme ambulante dans toutes les villes et villages placés sur les grandes routes, sans qu'il en soit résulté, ni atteinte no-

table à la population, ni trouble dans la confiance qu'inspirent aux arts, au commerce et à toutes les jouissances de la vie, les grands progrès de la médecine et en particulier de l'hygiène publique, depuis un certain nombre d'années !

Comment donc se fait-il qu'une maladie ordinaire, connue, qui n'a attaqué qu'environ vingt-cinq individus, dont huit sont morts, la plupart pour cause de misère, et pour n'avoir pas été traités à tems ; qui a commencé et fini dans l'espace de moins d'un mois, ait pu causer de si vives alarmes, et susciter autant de rumeur ?

Il ne nous appartient pas d'en rechercher les causes, qui d'ailleurs sont plutôt du ressort de la police médicale ; la commission pense qu'elle doit se borner à vous retracer dans un récit général la conduite honorable que vous avez tenue, et l'histoire de la maladie, telle que vous l'avez entendue dans vos différentes séances : peut-être, Messieurs, atteindrez-vous le but par lequel vous voulez terminer votre

mission ; celui de prévenir pour une autre fois d'aussi dangereux effets produits par de petites causes , et celui de maintenir vos concitoyens dans la confiance qu'ils ont en vos lumières , et dans l'assurance où ils sont , et dont ils vous ont donné une preuve récente , que vous ne les tromperez jamais , et que vous veillerez toujours sur tout ce qui a rapport à leur santé , et à leurs intérêts les plus chers.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

### *Conduite de la Société dans la maladie de la Valentine.*

Ce n'a été que dans la séance du sept avril courant , qu'il a été fait part à la Société de la maladie en question. M. Seux y rapporta » Qu'il avait été appelé le 2 » à la Valentine , pour y visiter une femme » âgée de 65 ans , attaquée , depuis dix » jours , de fièvre putride , avec grande » prostration de forces , dont elle est morte

» ensuite ; qu'en même tems il avait  
 » visité plusieurs autres malades atteints  
 » de la même maladie, et qu'il avait appris  
 » que c'était un mal communiqué par un  
 » déserteur mort dans ce village, d'une  
 » fièvre analogue à la fièvre des prisons ;  
 » qu'il avait donné les conseils convena-  
 » bles pour le traitement, et qu'à son retour  
 » il avait prévenu notre collègue M. Dugas,  
 » médecin pour les épidémies dans cet  
 » arrondissement, pour qu'il prit les me-  
 » sures nécessaires ; que deux jours après,  
 » il avait été visiter, à la plaine St.-Michel,  
 » une autre femme venue de la Valentine  
 » depuis douze jours, paraissant avoir la  
 » même maladie. » ( 1 ) D'après ce rap-  
 port de M. Seux, la Société espérait qu'elle  
 recevrait bientôt de nouveaux renseigne-  
 mens, par la voie de M. Dugas.

Le neuf, plusieurs médecins, chirurgiens

---

( 1 ) Cette femme transportée à l'hôpital, ainsi qu'un autre individu qu'on avait cru malade et qui ne l'était pas, s'y est bientôt rétablie.

giens, et officiers de santé reçurent une lettre de la Mairie, qui les invitait à lui transmettre ce qu'ils savaient sur la maladie de la Valentine; et le 10, à six heures du soir, la Société, en la personne de son Président, en reçut une de la Préfecture, conçue en ces termes : » Il s'est manifesté, » Messieurs, une épidémie dans le quartier » de la Valentine, territoire de cette ville; » elle a déjà excité toute la sollicitude » de l'administration, mais comme vos » lumières et vos soins peuvent concourir » avec le plus grand succès aux mesures » qu'elle a prises, je vous invite, Mes- » sieurs, au nom de l'intérêt que vous » avez toujours manifesté pour la chose » publique, à vous occuper le plutôt possible de cet objet important, à me présenter un rapport sur la situation de » la maladie, sur sa nature, sur les moyens » curatifs à employer, sur les craintes » qu'elle peut inspirer. »

» M. Dugas, votre collègue, médecin » des épidémies, nous a déjà fait con-

» naître son opinion, et a déjà employé  
 » les moyens prescrits par la médecine;  
 » mais dans des circonstances aussi graves,  
 » l'administration doit s'entourer de toutes  
 » les lumières qu'elle peut rassembler,  
 » et je ne doute pas, Messieurs, que  
 » les vôtres ne soient d'un grand secours,  
 » et votre opinion d'un grand poids sur  
 » l'esprit public, qui commence à s'a-  
 » larmer. »

*Pour le Comte de l'Empire, Conseiller-d'État,  
 Préfet.*

*Signé, le Conseiller de Préfecture,  
 RANCUREL.*

P. S. » Veuillez vous rendre à 7 heures  
 » à l'Hôtel de la Préfecture, aujourd'hui  
 » 10, si vous êtes prévenus à tems. »

Conséquemment à cette lettre, les mem-  
 bres qui purent être avertis, se rendirent  
 à l'heure fixée à l'Hôtel de la Préfecture,  
 où ils trouvèrent assemblés les autorités,  
 plusieurs membres des administrations sa-  
 nitaires, et M. Prunelle, professeur de  
 Montpellier. Diverses opinions, plus ou

moins exagérées, furent émises et débattues ; et la majorité des médecins ayant été d'avis qu'on suspendit tout jugement et toute mesure de rigueur propre à jeter l'alarme, jusqu'à ce qu'on eut une description de la maladie, et qu'une commission, nommée par la Société de médecine, se fut transportée à la Valentine, et eut fait son rapport ; cette opinion fut adoptée, et la séance ajournée au lendemain à la même heure. La Société fut de nouveau invitée à prêter à la circonstance toute son attention.

Le onze, vous vous assemblâtes, Messieurs, à six heures du matin, et vous nommâtes une commission composée de MM. Seux, Segaud, Delacourt et moi, chargée de se transporter au plutôt à la Valentine, aux frais de la compagnie, d'en examiner la maladie, d'en faire un prompt rapport, et de suivre l'épidémie jusqu'à sa terminaison. Vous vous ajournâtes à cinq heures du soir, pour entendre le rapport de votre commission.

La Commission ne tarda pas à se rendre à la Valentine, accompagnée de M. Dugas; elle y visita tous les malades et convalescens, qui n'étaient plus, en tout, qu'au nombre de quatorze, dont quatre seulement dans un état douteux; elle y répandit des consolations et des conseils: elle fit plus, elle se transporta dans les environs, où l'on disait qu'il y avait des maladies apportées par les émigrans de la Valentine; elle ne put en découvrir aucune, mais elle trouva, à leur place, beaucoup de frayeur, qu'elle parvint à dissiper par la force de la persuasion et de l'évidence des faits. De retour à Marseille, elle dressa son rapport, qui vous fut présenté à cinq heures du soir, contenant l'exposé de la situation locale de la Valentine, de l'origine de la maladie, de sa nature, de l'état des malades qui existaient alors, de ce qui avait pu contribuer à aggraver la maladie, du traitement qu'elle avait jugé le plus convenable, et enfin des précautions à prendre pour rendre le plutôt possible les convalescens à la santé, et

empêcher qu'il ne s'y format de nouveaux malades. Vous approuvâtes unanimement tout le contenu de ce rapport, sur lequel nous reviendrons nécessairement bientôt, et vous décidâtes de le faire connaître au public, pour le tranquilliser, et de vous porter en corps à l'assemblée des autorités, pour en entendre une seconde lecture, et donner tous les éclaircissemens nécessaires.

A sept heures du soir, même jour, vous étiez, Messieurs, à l'Hôtel de la Préfecture, témoins de la sensation agréable que fit sur les autorités et sur les administrations sanitaires, le rapport de votre commission, appuyé de l'assentiment unanime de tout ce qu'il y a d'hommes éclairés à Marseille, dans l'art de guérir. Au milieu des remerciemens des autorités, vous futes priés de continuer à vous occuper de la maladie, jusqu'à son entière terminaison. La commission avait particulièrement insisté, dans ses moyens curatifs et préservatifs, sur la confiance à rétablir parmi ces hommes effrayés, sur le bon vin, le

bon pain, les bons alimens, le linge propre, et les gardes malades dont ces malheureux manquaient; il ne fut plus question de mesures alarmantes; dès le lendemain, nos magistrats envoyèrent pain, vin, viandes, linges, gardes-malades. Les paroles consolantes de votre rapport passèrent de bouche en bouche; dès le soir même, la moitié de la ville les apprit, et le 12, vous commençâtes déjà à cueillir la plus douce récompense pour de vrais médecins, celle d'avoir dissipé les craintes, et d'avoir rétabli partout le calme et la sérénité.

Vous ne vous arrêtâtes pas à ce succès; mais, jaloux de correspondre à la confiance des magistrats, vous restâtes attentifs à la marche de la maladie; dans votre séance du 14, tenue exprès, chacun porta son tribut de lumières, et une lettre de M. Dugas vous apprit que le nombre des convalescens augmentait tous les jours, et que parmi les malades, il y en avait toujours quatre dans un état douteux, dont trois, âgés, payèrent le tribut et accom-

plirent le nombre de huit, somme totale de ceux enlevés par la maladie.

Votre commission retourna à la Valentine le 20, après s'être adjoint M. Trucy, membre du comité d'hygiène publique; déjà les avenues du village avaient changé de face, et n'offraient plus cette triste solitude qui nous avait glacés à notre premier voyage; presque tous les convalescens que nous avions vu malades étaient sur leurs portes, et nous recevaient d'un air de contentement; deux étaient déjà aux champs; le pasteur qui avait aussi été malade, avait repris, depuis plusieurs jours, les fonctions de son ministère; il n'y avait de tristesse que dans les maisons où la cruelle faulx avait moissonné. Dans une de ces maisons, distinguées par la douleur et la plus grande misère, la commission trouva trois jeunes enfans qui avaient perdu leur mère, couchés sur la paille, deux plutôt indisposés que malades, et un troisième avec un peu de fièvre; ils sont rétablis aujourd'hui. La commission versa sur cette

famille malheureuse des secours suffisans, recueillis chez des personnes charitables; elle en versa encore ailleurs. Enfin après avoir pris tous les renseignemens, après s'être assurée du bon état des convalescens, et de la bonne santé de tous ceux qui avaient soigné les malades, et des quartiers circonvoisins à celui de la Valentine, elle reprit, avec satisfaction, le chemin de Marseille.

Invitée à répondre à cette question : convient-il à présent, pour purifier les maisons où il y a eu des malades, d'en extraire les convalescens, et de les transporter à l'Hôtel-Dieu de Marseille? D'une commune voix, la commission a répondu négativement, s'appuyant 1°. sur ce qu'on pouvait purifier les maisons, sans obliger les convalescens à les abandonner; 2°. sur ce que cette mesure pourrait affecter désagréablement des hommes encore faibles et épuisés; 3°. sur ce qu'on ferait alors tout le contraire de ce que prescrivent toutes les bonnes institutions sanitaires,

qui est de renvoyer à la campagne les convalescens de fièvre d'hôpital; enfin, la commission aimait mieux voir ces hommes logés isolément, que de les voir rassemblés; et il lui semblait que, dans la supposition qui avait d'abord été établie, d'une grande contagion, il impliquait contradiction d'amener dans l'hôpital d'une grande cité, ces mêmes personnes revêtues de leurs vieilles hardes, dont peu auparavant on avait si fort redouté les approches.

Le 21, Messieurs, vous vous assemblâtes encore pour entendre le nouveau rapport de votre commission; et non-seulement vous approuvâtes ce rapport à l'unanimité, ainsi que les décisions que l'urgence avait obligé de prendre sans vous en participer; mais encore vous votâtes par acclamation des remerciemens à la commission, et vous témoignâtes que, puisque la maladie était terminée, et que non-seulement la ville, mais encore les environs jouissaient de la meilleure santé, vous désiriez qu'il vous fut présenté, dans votre séance du 28, un

rapport général de tout ce qui s'était passé relativement à cette fièvre qui a été l'objet de tant de sollicitudes.

Heureux si nous avons pu commencer à remplir vos vues, dans cette première partie! nous allons tâcher de continuer, dans la seconde, à mériter votre attention : nous y prendrons pour base le premier rapport que nous avons fait, et les divisions que nous y avons adoptées ; et nous la terminerons par quelques considérations 1°. sur la différence à mettre entre les maladies contagieuses ; 2°. sur les cas où il convient de rassurer le peuple, et sur ceux où l'on est forcé de lui inspirer une crainte salutaire.

---

## SECONDE PARTIE.

*Histoire de la maladie qui a régné à la Valentine.*

### SITUATION DE LA VALENTINE.

Distance de deux petites lieues de Marseille, au sud-est de cette ville, vallon

enfoncé, très-pittoresque, entouré de collines en grande partie cultivées, qui la mettent à l'abri des gros vents, et en particulier des vents du nord. Point d'eau stagnante ni de marécages. Du fumier dans le village, comme dans toutes les petites villes de la Provence. Habitans, en général peu aisés. Population du quartier, d'environ deux cents personnes. Tout était encore tranquille, lorsque M. Seux y a été; mais lors de la première visite de la commission, les habitans, épouvantés par des récits exagérés, avaient déjà abandonné le village, et il n'était resté que les malades et leur famille, quelques femmes qui s'étaient dévouées, et quelques individus très-pauvres. Lors de cette visite, la consternation était au comble parmi les malheureux restans, abandonnés à leur misère et à leur sort. Point de passans sur la route; le village était abhorré; les malades ne pouvaient changer de linge, faute de faire des lessives; les hommes étaient obligés d'aller eux-mêmes tremper dans l'eau les

draps de lit de leurs femmes décédées, ce dont la commission a encore été témoin dans sa visite du 20.

---

#### ORIGINE DE LA MALADIE.

Il résulte des recherches multipliées que la commission a faites, que dans les premiers jours du mois de mars dernier, il parut à la Valentine trois jeunes gens qu'on sut ensuite être des conscrits réfractaires, qui, étant conduits des prisons d'Aix à Toulon, s'étaient échappés en route. Ces jeunes gens déposèrent, chez le cabaretier du village, nommé *Bérenger*, un d'entr'eux qui était indisposé, et continuèrent leur chemin. *Bérenger* ayant appris que le malade était un déserteur, le fit sortir de chez lui, et la charité publique le transporta dans le réduit obscur d'une chaumière délabrée, sur de la paille; réduit étroit, ne recevant l'air et la lumière que par la porte, que les gens de la campagne ont toujours la mauvaise coutume

de fermer, pour tenir leurs malades chaudement. Là, ce malheureux fit une maladie de 21 jours, où il fut assisté jour et nuit avec un zèle digne d'un meilleur sort, par toutes les personnes qui tombèrent ensuite malades. Il mourut enfin le 23 mars, et communiqua encore sa maladie ( à ce que l'on prétendit ) aux personnes qui l'ensevelirent.

La maladie de la Valentine date de cette époque, du 23 mars. Il est vrai que dans le courant de ce mois, il était mort un vieillard, et un jeune garçon, malade pendant 28 jours; mais l'on n'a pu obtenir aucun renseignement positif sur la nature de leurs maladies. Il ne régnait, avant cette époque, aucune maladie populaire, ni à la Valentine, ni dans ses environs. On peut donc affirmer que l'épidémie survenue a été l'effet de la contagion communiquée par le déserteur; et dans le fait, les premières victimes ont été les personnes qui avaient été les plus assidues auprès du malade, telles que les femmes *Baudin*,

*Béranger*, et autres. Mais il s'élève une question : le déserteur est-il venu avec une fièvre des prisons, une fièvre déjà contagieuse, ou sa maladie l'est-elle devenue par le mauvais traitement, par la privation d'air renouvelé, par la chaleur, la malpropreté, le chagrin, par cette atmosphère impure dans laquelle il a vécu, imprégnée de la vapeur de ses excréments, de son haleine, de sa transpiration et de celle des personnes nombreuses qui se renfermaient avec lui dans un espace extrêmement étroit?

Nous penchons pour ce dernier sentiment, 1°. parce que jusqu'au 23 mars, personne ne s'est plaint de la maladie, et que quelle que soit la durée de l'incubation des miasmes, il se serait manifesté nécessairement quelque symptôme de maladie, avant cette époque, si le déserteur était arrivé avec une fièvre déjà contagieuse. 2°. Parce que nous avons un très-grand nombre d'exemples de maladies devenues contagieuses par le mauvais traitement, et qui ne l'étaient pas de leur nature. Le

rapporteur de la commission a vu entre autres, il y a cinq ans, au Martigues, une fièvre péripneumonique, traitée avec les mêmes circonstances que celles de la maladie du déserteur ci-dessus, dégénérée en fièvre putride, et contagieuse pour dix-neuf personnes qui avaient assisté la malade, dont quatre moururent à l'hôpital. La contagion s'arrêta là, quoiqu'on ne prit d'ailleurs aucune précaution pour la fixer.

---

#### DESCRIPTION DE LA MALADIE.

D'abord, langueur, affaissement, malaise, courbature, douleurs aux membres abdominaux, montant successivement le long de la colonne vertébrale, jusqu'à l'occiput; frissons alternant avec la chaleur, comme dans le commencement des fièvres catharrales. Ensuite, prostration des forces plus grande, obligeant à garder le lit; céphalalgie; pouls petit, peu fréquent, ne correspondant pas à la nature grave

de la maladie ; respiration libre ; paroles et idées nettes ; point de délire , ni de méthéorisme , excepté sur la fin de la maladie , chez ceux qui ont succombé ; yeux éteints et visage pâle , chez les vieux ; chez les jeunes , dont nous avons vu deux exemples au douzième jour , visage rouge , yeux injectés ; langue blanche au milieu , rouge sur les bords ; chez quelques uns , langue sèche au milieu , avec les papilles relevées , ce qui était un mauvais signe ; urines décolorées ; déjections alvines suspendues chez quelques-uns ; chez d'autres , abondantes , liquides et très-fétides ; chaleur de la peau , dans l'état naturel ; point d'exanthèmes. La commission a visité le corps de la nommée *Anne Lyon* , femme *Contes* , décédée dans la matinée du 11 , après 14 jours de maladie ; elle l'a trouvé encore chaud , sans taches , ni pétéchies , sans odeur , et sans aucune de ces traces de putréfaction commençante , qui s'observent très-vîte à la suite des fièvres éminemment malignes.

Avec des symptômes qui, dans le principe, semblaient annoncer un caractère bénin, cette fièvre était néanmoins insidieuse; le onze, nous avons trouvé *Marianne Roman*, âgée de 60 ans et plus, levée, auprès du lit de sa fille, à qui elle donnait des secours; mais déjà indisposée depuis plusieurs jours, quoique sans y faire attention; nous la jugeâmes malade, et lui prescrivîmes des remèdes; le 17, elle n'était plus. *Antoine Reinier*, âgé de 72 ans, malade depuis 6 jours, et qui de même ne paraissait pas l'être beaucoup, succomba également du 13 au 14.

La durée de la maladie, soit qu'elle ait été décidée pour la guérison ou pour la mort, a été en général de 14 à 21 jours: il n'y a eu aucune crise manifeste chez ceux qui ont guéri. Au reste, la commission ne se dissimule pas que cette description n'a pas toute la perfection désirable; mais elle doit faire observer qu'elle a été privée de tout secours, et que n'étant pas chargée du traitement des malades,

elle n'a pu décrire que ce qu'elle a recueilli dans une courte inspection, et dans les réponses qu'elle a obtenues aux questions nombreuses qu'elle a faites aux malades, et à ceux qui les assistaient.

---

#### NATURE DE LA MALADIE , SES EFFETS ET SON PRONOSTIC.

La Commission avait entendu dans des rapports vagues et non circonstanciés, que cette maladie était une fièvre bilieuse-putride : elle n'a rien observé de bilieux dans tous les malades qu'elle a visités, malgré la plus grande attention ; elle leur a reconnu une fièvre putride des secondes voies (fièvre adynamique) analogue, mais à un faible degré, à la fièvre des hôpitaux et des prisons ; simple dans ceux qui guérissaient, et devenant sur la fin, maligne, (ataxique) dans ceux qui succombaient : produite uniquement par des miasmes contagieux, septiques, élevés d'un corps et d'un lieu infects, et absorbés par les personnes

qui s'étaient le plus trouvées dans leur atmosphère.

Il y a eu en tout environ vingt-cinq malades, tous ayant plus ou moins visité et assisté le déserteur ; de ce nombre, huit ont succombé ; cinq qui n'avaient peut-être pas reçu en commençant tous les secours convenables, et les trois autres depuis l'administration de ces secours.

La maladie a particulièrement pesé sur les vieillards, et sur les individus d'un moyen âge, peu fortunés. Déjà affaiblis par l'âge, ou la mauvaise nourriture, il n'est pas surprenant s'ils n'ont pu résister à l'action anti-vitale des miasmes putrides, tandis que les jeunes, munis encore d'une force suffisante de réaction, l'ont surmontée. La commission en a eu un exemple saillant dans Thérèse *Calvin*, au quatorzième jour de sa maladie, et déjà entrée en convalescence le 11 avril : cette jeune femme enceinte de deux ou trois mois, quoiqu'elle eut fait une fausse-couche durant sa maladie, ne s'en est pas moins

rétablie. Les mêmes faits s'observent tous les jours dans les hôpitaux, où nous voyons les infirmiers d'un âge avancé être les premiers à succomber.

Parmi ces vingt-cinq malades, tous ne l'ont pas été également, et chez plusieurs, la maladie a été avortée dès les premiers jours. Elle a été en raison complexe du tems passé auprès du déserteur, et de la force des individus; ainsi, le curé qui lui a administré les sacremens a été malade, mais légèrement; *Bérenger* et *Rampal*, militaires réformés, l'ont été fort peu de tems.

Le foyer était-il éteint dans les premières personnes qui avaient contracté directement la contagion, ou bien pouvaient-elles la communiquer à d'autres? Considérant, 1°. que la contagion n'avait pas été des plus malignes, puisque la maladie qui en était résultée avait duré le terme ordinaire des fièvres putrides. 2°. Que chez plusieurs, elle n'avait produit que des effets extrêmement légers. 3°. Que ceux qui avaient soigné

jour et nuit les malades jusqu'à leur mort, jouissaient cependant d'une bonne santé; déterminée d'ailleurs par un grand nombre d'autres exemples analogues, la commission n'hésita pas à prononcer que le foyer était épuisé, qu'il n'y aurait plus de contagion, et que les habitans qui avaient déserté leurs maisons, pouvaient y revenir sans crainte. Elle douta un instant, dans sa visite du 11, de la santé à venir du nommé *Contes*, cordonnier, qu'elle avait trouvé seul, comme un spectre ambulante auprès du cadavre de sa femme, à qui il avait servi de garde jour et nuit pendant quatorze à quinze jours, sans secours, sans alimens nourrissans, obligé en outre de donner soin à six enfans ! Eh bien ! elle eut le plaisir de le revoir, à sa visite du 20, coloré, bien portant, et entièrement refait par les secours qui lui avaient été prodigués. Depuis lors jusqu'à ce jour, l'événement a pleinement justifié le pronostic de la commission.

---

*Circonstances qui ont pu contribuer à aggraver  
la maladie.*

La maladie a pu être rendue plus grave et plus longue, 1°. par l'état peu salubre de l'atmosphère; car il a régné presque constamment, dans ces contrées, pendant la fin de mars et durant le mois d'avril, des vents du côté de l'est et du sud, accompagnés d'une chaleur humide. 2°. Par la situation peu ventilée de la Valentine, qui prive ce village de l'action de quelques vents du nord qui ont soufflé par fois, et qui balayent ordinairement dans ce pays toutes les vapeurs malfaisantes. 3°. Par la frayeur que l'on a inspirée aux habitans; car le curé nous a avoué, à notre première visite, qu'il avait été plus malade de la peur que du mal même; et à celle du 20, la commission a été abordée par le fils d'*Antoine Reinier*, qui, les larmes aux yeux, vint se plaindre qu'il devait la mort de son père à ceux qui l'avaient effrayé, en lui criant : *sauvez-vous !* La profusion des

précautions inutiles qu'on prenait pour se garantir de la maladie, n'était pas propre à diminuer cette frayeur. 4°. La maladie a, sans doute, été aggravée par la misère et la mal-propreté; en effet, la commission se rappellera toujours que s'étant portée chez le cordonnier *Contes*, pour y examiner le corps de sa femme, elle trouva, sur la table, les emplâtres vésicatoires, qu'on n'avait pu appliquer, faute de linge pour les bandes et les compresses. 5°. Par le défaut de secours que la médecine n'a pu porter à tems, à ceux qui ont succombé les premiers.

#### TRAITEMENT DE LA MALADIE.

Il fallait être sobre en fait d'évacuans, et ne pas prendre l'apparence limoneuse de la langue, symptôme de la faiblesse des forces digestives, pour des signes de gastricité; l'air libre, le vin, le quinquina, le camphre, et autres toniques d'abord conseillés par M. Seux, ont très-bien réussi entre les mains de M. Dugas. Il ne fallait

pas cependant les employer indistinctement et dans tous les tems de la maladie ; les personnes âgées ou faibles s'en trouvaient bien dès le commencement ; il fallait saisir l'à-propos pour les jeunes gens. D'ailleurs, comme il a déjà été dit, plusieurs n'ont eu qu'une maladie avortée ; la fille du boucher, *Béranger*, *Thérèse Caillol* et autres ont guéri sans quinquina, et presque sans remèdes. La Commission conseilla d'ajouter aux remèdes ci-dessus, outre tous les moyens possibles pour relever le courage, la limonade minérale, faite avec l'alcool nitrique, et l'application faite, de bonne heure, des vésicatoires volans, qui, en général, ont été employés trop tard, d'après un vieux préjugé encore en vigueur parmi certains officiers de santé.

---

#### RÉGIME DES CONVALESCENS, ET PRÉSERVATIFS.

Déjà il a été rapporté dans la première partie, la nature des secours que la commission a demandés, non-seulement pour

les malades, mais encore pour les convalescens, et qui ont été accordés : elle ajoutera seulement qu'elle a considéré comme mesure préservative indispensable, 1°. de parfumer plusieurs fois par jour les chambres des malades et convalescens, avec le gaz acide muriatique oxigéné; 2°. de brûler la paille des paillasses des morts, ainsi que les vieilles hardes qui ont servi dans leurs maladies, et qui ne méritent pas d'être conservées; 3°. de laver, lessiver, et exposer à l'air, le linge, les matelats, couvertures, vêtemens, et autres qui ont servi durant la maladie; 4°. de faire laver et décrasser les convalescens déjà suffisamment forts, et de donner du linge et des vêtemens propres aux indigens, afin qu'on puisse lessiver et ventiler ceux qu'ils ont sur le corps; 5°. de faire pareillement laver et nettoyer les maisons, en y passant même, en cas de besoin, un lait de chaux.

---

## CONCLUSIONS.

Votre commission, Messieurs, est sur la fin de sa tâche; elle la termine en vous présentant quelques réflexions; d'abord sur la comparaison que l'on a faite entre la maladie que nous venons de considérer et la peste, la fièvre jaune, et la maladie épidémique dont Nice a été affligée deux fois; ensuite, sur les cas où il convient d'éclairer le peuple sur les dangers qu'il court, et ceux où il faut, au contraire, lui laisser ignorer jusqu'au nom des maladies qui règnent.

Il est évident, par tout ce qui vient d'être rapporté, que ceux qui ont cherché à justifier les craintes qu'on a eues dans les circonstances actuelles, par le souvenir de la peste qui a affligé Marseille, et par celui de la fièvre jaune que le public de cette ville n'a encore connu que par des relations, n'ont pu être des médecins; car les médecins savent qu'il y a entre la maladie dont nous avons parlé, et ces

deux terribles fléaux, une énorme disproportion : nous croyons néanmoins qu'il sera utile pour ceux-là même qui aiment à raisonner médecine, sans en rien connaître, de faire sur ce sujet les observations suivantes, extraites de l'étude générale de toutes les épidémies qui ont ravagé le monde :

1°. Qu'une maladie régnante peut être épidémique, et faire beaucoup de mal sans être contagieuse.

2°. Qu'une maladie contagieuse par essence peut ne pas devenir épidémique.

3°. Qu'en fait des miasmes contagieux, ceux-là sont plus meurtriers, qui sont transportés d'une partie du monde dans l'autre, que ceux qui se sont développés dans la même partie ; qu'ainsi, la peste et la fièvre jaune font plus de ravages, introduites en Europe, qu'elles n'en font dans leur pays natal ; et réciproquement, que la petite-vérole que nous avons donnée en échange de bien d'autres maux, à l'Arabie et aux deux Indes, y a fait, sans compa-

raison, plus de victimes qu'en Europe; qu'en conséquence, les institutions sanitaires européennes agissent très-sagement de redoubler de vigilance contre les maladies apportées du dehors, tandis que la même rigueur, pour les maladies d'un germe européen, pourrait être taxée de sévérité inutile et dangereuse.

4°. Que les dangers d'une maladie qui commence à sévir populairement, sont d'autant plus grands, qu'elle donne moins de tems à appliquer des remèdes, et que le nombre des malades et des morts augmente plus progressivement; qu'au contraire, il y a d'autant moins à craindre lorsque la maladie suit un cours ordinaire, qui permet l'assistance de la médecine, et que le nombre des malades et des morts va en diminuant à mesure qu'elle s'éloigne de son commencement. Le premier cas est celui de la peste et de la fièvre jaune; le second cas exprime ce qui est arrivé à la Valentine; donc, etc.

Pour ce qui regarde l'épidémie qui a

affligé Nice et plusieurs autres endroits, dont nous avons été les témoins oculaires, dans les deux différentes époques, elle ne peut non plus servir de comparaison pour la question actuelle. Il s'agissait alors de foyers de contagion presque aussi nombreux que les soldats de l'armée, où ils avaient pris naissance; ces foyers ambulans répandaient une odeur insupportable qui les faisait reconnaître de loin et qui infectait les maisons où ces malheureux guerriers recevaient asyle; on manquait de moyens pour leur donner les secours les plus efficaces; les hôpitaux, les temples étaient jonchés de morts mêlés parmi les mourans; la contagion, portée à son comble, ne faisait pas languir long-tems ses victimes; le délire, les pétéchie, les hémorrhagies, suivis d'une mort prompte, signalaient bientôt ses fureurs. A la Valentine nous n'avons eu qu'un seul foyer; point de mauvaise odeur; la marche de la maladie a été lente et bénigne dans la plupart des cas.....

La discussion de ces premières questions a déjà servi de réponse aux dernières que nous nous proposons d'examiner : sans doute, ils ont été coupables les médecins de Marseille, dans la peste de 1720, qui ont induit en erreur les magistrats et le peuple, sur la nature de la maladie; car dans des circonstances aussi calamiteuses, il est urgent de prendre les plus grandes précautions, ces précautions étant un des moyens les plus puissans, non-seulement pour conserver, mais encore pour rassurer les citoyens : mais il faut auparavant être bien sûr du caractère de la maladie; autrement, employer pour les petits maux, nécessairement si communs, les mêmes données que pour les grands, c'est faire un étrange abus des progrès de l'hygiène publique; c'est tout confondre, tout dénaturer; c'est entretenir les citoyens dans un état de crainte, qui est déjà une disposition prochaine à la maladie.

Loin de ces grands fléaux dévastateurs, dont les caractères sont toujours très-saillans,

et qui sont ordinairement précédés d'une sinistre renommée, les cas ordinaires doivent être renfermés entre les magistrats et des gens de l'art sages et prudents; c'est déjà rendre un grand service aux hommes, que de leur épargner des frayeurs inutiles, et de ne pas leur enlever cette sécurité et ce courage qui élèvent l'ame, qui écartent les maladies! principaux préservatifs des médecins dans les hôpitaux, des pasteurs et des magistrats généreux, qui se dévouent dans les épidémies, au salut de leurs concitoyens!

*Signés* : SEUX, F. E. FODERÉ, SEGAUD,  
DELACOURT, J. B. TRUCY.

Le rapport ci-dessus est approuvé dans tout son contenu, et la Société délibère de plus qu'il sera imprimé et envoyé à tous ses associés et correspondans.

*Signés à l'original*, SEUX, *Président*;  
F. E. FODERÉ, *Secrétaire-général*.

*Pour extrait conforme*,  
F. E. FODERÉ, *Secrétaire-général*.